

soyons à la hauteur des défis



En ce début d'année, peu à peu la lumière se fait sur les objectifs de la politique Sarkozy. La baisse de confiance à son égard montre que les projets du gouvernement sont loin de faire espérer une vie meilleure. Après plusieurs années de cure d'austérité n'ayant résolu aucun des problèmes, le discours populiste et libéral de la campagne de Sarkozy a pu troubler, aujourd'hui le masque tombe. Car, enfin, que veut dire pour les femmes travailler plus pour gagner plus, la fin des 35 heures, la casse du service public, la franchise médicale, et que dire de ces femmes qui campent dans les rues pour obtenir un logement décent ? Quant à la conférence gouvernementale du 26 novembre sur l'égalité homme/femme au travail, n'est-elle pas une conférence de plus qui ne débouchera sur rien ?

Éminisme Commu

Les femmes ne sont pas dupes, pour la majorité d'entre elles c'est précarité, pauvreté, restriction et, pour ceux qui possèdent déjà tout, des milliards d'euros en cadeau. Devant une telle méprise de l'histoire humaine, n'est-ce pas révoltant d'entendre M. Sarkozy parler de civilisation !

commission

Droits des femmes/féminisme

D'où l'importance d'être à ce moment précis au plus près des aspirations et à trouver de nouveaux chemins pour imposer une alternative politique. Dans ce contexte, les élections municipales et cantonales revêtent un caractère particulier. Outre les enjeux qu'elles représentent, elles sont aussi des périodes d'intenses débats qui nous permettent de porter de nouveaux repères antilibéraux. Les militantes et militants, les candidates et candidats communistes ont, dans cette période, l'occasion à nouveau de rencontrer des milliers d'hommes et de femmes, d'être à leur écoute, de porter la contre offensive et d'interpeller toutes les forces de gauche dans ce besoin tant espéré d'une dynamique de rassemblement de toute la gauche pour faire front à cette politique inhumaine. Sur fond de désarroi, de déception, d'inquiétude, des lueurs d'espoir clignotent. Soyons à la hauteur de ce défi pour porter ce mouvement de l'humanité vers le progrès.

En 2001, 33 % de femmes ont été élues et, avec elles, une nouvelle figure démocratique de la vie politique s'est instaurée. En 2008, suite aux actions des femmes en faveur de la parité, les municipales devront se traduire par des listes et des exécutifs obligatoirement à parité pour les villes de plus de 3 500 habitants. Pour autant, le chemin n'est pas terminé concernant la parité et la diversité. Restons mobilisés pour obtenir la parité dans les villes de moins de 3 500 habitants, la féminisation des maires et des conseillères générales. Ce simple respect de la démocratie, nous le savons, fait toujours l'objet de veille et d'actions.

Élisabeth Ackermann

JANVIER 2008

Activité de la commission nationale

Audition à l'observatoire de la parité
Pages 2-3

Agir pour le droit à l'IVG
en Lituanie et en Europe Page 4

Europe
Assemblée du PGE Page 5

Activité unitaire
Avec le CNDF, forum-débat :
précarité des femmes Page 6

Loi cadre contre les violences faites aux
femmes. Pour un vote à l'Assemblée
nationale, signez et faites signer
la pétition Page 7

Quand elles s'en mêlent...
Ophélie Amiable, la plus jeune candidate
aux cantonales dans le Val-de-Marne Page 8

Hommage à...
Louissette Blanquart Page 9

Agenda Page 10

MUNICIPALES ET CANTONALES la parité, où en sommes-nous ?

MUNICIPALES

À quelques semaines des échéances électorales, l'observatoire de la parité a convié tous les partis politiques à une audition pour faire le point de la mise en œuvre de la parité. Laurence Cohen et Élisabeth Ackermann représentaient le PCF.

À propos des municipales, l'échange a porté sur les têtes de listes. Comme vous le savez, depuis la loi du 31 janvier 2007, il y a obligation d'une alternance stricte dans la composition de la liste et dans la mise en place des bureaux municipaux.

Pour rappel, la loi de 2001 obligeait à la parité par tranche de 6, c'est-à-dire que l'on pouvait avoir trois hommes, puis trois femmes pour les villes de plus de 3 500 habitants.

En 2001, la parité est de 30 % dans les 33 971 communes de moins de 3500 habitants alors qu'elles ne sont pas soumises à l'application de la loi, il y a effet d'entraînement. Elle est de 47,3 % dans les communes de 9 000 à 30 000 habitants et de 48 % dans les communes de plus de 30 000 habitants. Par contre, le nombre de maires femmes évolue très lentement puisqu'il représente 10,9 % en 2001.

Pour faire évoluer la place des femmes maires, Laurence est revenue sur la nécessité de limitation de mandats dans le temps, afin de donner plus de chance aux femmes. Elle a aussi exigé que la loi s'élargisse aux villes de moins de 3 500 habitants, et aussi aux communautés d'agglomérations.

historique de la place des femmes dans les conseils municipaux et nombres de maires

Date élections	Conseillères municipales			Maires		
	Total	Femmes	%	Total	Femmes	%
Octobre 1947	477 665	14 889	3,1%			0,7%
Mai 1953	479 648	13 832	2,9%			0,8%
Mars 1959	470 487	11 246	2,4%	37 854	381	1%
Mars 1965	470 714	11 145	2,4%	37 818	421	1,1%
Mars 1971	466 684	20 684	4,4%	37 598	677	1,8%
Mars 1977	459 745	38 304	8,3%	36 441	1 018	2,8%
Mars 1983	501 591	70 155	14%	36 433	1 445	4%
Mars 1989	503 070	86 549	17,2%	36 540	1 998	5,5%
Juin 1995	497 208	107 979	21,7%	36 555	2 751	7,5%
Mars 2001	474 020	156 393	33%	36 547	3 981	10,9%

Sources ministère de l'Intérieur (le nombre de communes varie selon l'évolution démographique des villages)

En 2001, les conseillères municipales communistes représentent 41,6 % pour 37,2 % de socialistes et 31,9 % pour l'UMP.



LA PARITÉ...

élu-e-s municipaux en 2001, par catégories socioprofessionnelles

Groupes CSP	Femmes		Hommes		Total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	% F
Salariés du secteur privé	13 391	34,0%	16 023	36,7%	29 414	33,0%	45,5%
Retraités et pensionnés	4270	10,8%	8 718	19,9%	12 988	15,4%	32,9%
Professions de l'enseignement	5394	13,7%	4 669	10,7%	10 063	12,1%	53,6%
Autres fonctionnaires	2563	6,5%	2 635	6,0%	5 198	6,3%	49,3%
Professions industrielles et commerciales	1686	4,3%	3 473	7,9%	5 169	6,2%	32,6%
Professions libérales	2377	6,0%	1 159	2,7%	3 536	4,3%	67,2%
Professions entreprises du secteur public	665	1,7%	1 824	4,2%	2 489	3,0%	26,7%
Professions agricoles	461	1,2%	1 481	3,4%	1 942	2,3%	23,7%
Autres ou sans profession	8635	21,9%	3 724	8,5%	12 359	14,9%	69,9%
Total	39 442	100,0%	43 716	100,0%	83 158	100,0%	47,4%

CANTONALES

Le scrutin exige maintenant la mise en place d'une suppléante ou d'un suppléant pour éviter des élections partielles. Quel est le constat ?

Parmi les partis présents, seul le PCF par la voix de Laurence, a fait observer que cette loi se traduisait par un net recul des candidatures titulaires de femmes. Les autres partis ne paraissent pas gênés par cette situation, peut-être étaient-ils gagnés à l'idée de la disparition de cette instance départementale. Elle a donc rappelé que les élections aux scrutins de liste à la proportionnelle favorisaient une réelle parité et qu'en ce qui concerne les cantonales on pourrait donc exiger que s'élaborent des listes départementales à la proportionnelle, proposition qui n'a pas été retenue.

Quant à moi, je suis revenue sur l'importance de maintenir l'échelon départemental, qui a notamment en charge les questions économiques et sociales et d'aménagement du territoire en matière de centres de santé ou de transports par exemple.

Place des femmes dans les conseils généraux

Présidents de CG : 99

Femmes présidentes de CG : 3

Vice-présidents : 1066.

Vice-présidentes : 129, soit 12,1%

Conseillers généraux : 4015

Conseillères générales : 415, soit 10,3%

Sources : ministère de l'Intérieur, 2006

Statut de l'élu-e

Concernant ce statut de l'élu-e, Laurence est revenue sur la nécessité de permettre aux élu-es d'avoir du temps pour exercer leur mandat et d'imaginer un accord entre l'élu-e et l'entreprise ou le service public pour obtenir un nombre d'heures par semaine. Des indemnités pour faire face aux charges de famille. La prise en compte de l'expérience acquise dans les bilans de compétence.

Ces propositions ont été retenues par l'observatoire de la parité comme recommandations auprès du Premier ministre.

Élisabeth Ackermann



appel à la solidarité pour le droit à l'avortement des Lituaniennes

ACTION UNITAIRE AVEC L'ASSOCIATION INITIATIVES FÉMINISTES

Cher-e-s ami-e-s féministes européen-ne-s

Au nom du groupe parlementaire **Population et développement, Droits et Santé reproductive** de la République de Lituanie, au nom de toutes les femmes et hommes éclairés et progressistes de ce pays, je m'adresse à vous pour solliciter votre soutien moral et votre solidarité pour bloquer la tentative des députés conservateurs et d'un certain nombre d'organismes de pénaliser l'avortement.

Le projet de loi qui vise à préserver la vie du fœtus, à obliger les femmes à donner naissance à un enfant anormal, à criminaliser l'avortement est le fait de l'église catholique lituanienne qui nie les droits reproductifs des femmes.

Après avoir recouvré son indépendance politique et être entrée dans l'Union européenne, la Lituanie a ratifié toutes les conventions internationales, édicté de nouvelles lois qui visent à éliminer toute forme de discrimination à l'encontre des femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental des droits humains et une valeur essentielle du nouveau traité européen. Les droits reproductifs des femmes sont partie

intégrante des droits humain. Chaque femme, chaque couple doit pouvoir décider librement et en toute responsabilité du lieu, du moment des naissances et du nombre de ses enfants.

Ce ne sont ni des politiciens à l'esprit étroit, ni l'église catholique qui peuvent entraver le droit au planning familial, l'accès aux méthodes modernes de régulation des naissances et à l'éducation sexuelle

La décision de mener une grossesse à terme ou d'avorter est pour les femmes un droit garanti par les lois – nationales et internationales – à la non discrimination, à l'autonomie, à la maîtrise de leurs droits reproductifs, à la protection de leur intégrité physique.

Si le parlement lituanien criminalise l'avortement ou limite ce droit, il devra assumer la responsabilité du recours des femmes lithuaniennes aux avortements clandestins et en conséquence des morts prématurées de femmes en capacité d'avoir des enfants.

La soif de pouvoir politique et religieux au détriment des droits humains et des valeurs fondamentales, pour la défense des dogmes les plus réactionnaires, des mentalités familiales et sociales les plus rétrogrades, plonge les nouveaux États membres de l'Union européenne dans la régression culturelle et sociale et condamnent de ce fait l'ensemble de l'Europe au recul.

Tous les progressistes, femmes et hommes d'Europe doivent réagir face à cette évolution.

Laurence Cohen
Responsable de la commission
Droits des femmes/féminisme du PCF

Paris, le 15 janvier 2008
à l'attention de M. l'Ambassadeur de Lituanie
14 boulevard Montmartre 75 009 Paris

Cher Monsieur,

Je viens d'apprendre que la loi de 1955 légalisant le droit à l'avortement pour les Lituaniennes serait remise en cause. Dans le cadre d'un examen en première lecture de la loi, il semble que de nombreux parlementaires se sont inspirés des arguments de la Pologne pour revenir à la situation antérieure qui interdirait purement et simplement le droit à l'avortement.

En 2002, l'Union européenne approuvait le rapport d'Anne Van Lancker sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction et appelait tous les états membres à garantir l'avortement légal et sûr.

Membre de la direction nationale du Parti communiste français, je tiens à vous exprimer mon indignation comme celle de l'ensemble de mes camarades. En effet, il est inacceptable pour nous, féministes, que la Lituanie, membre de l'Union européenne, remette en cause le droit des femmes de choisir leur destin en toute liberté de conscience face à des événements fondamentaux de leur vie. Plus que jamais, je tiens à manifester notre désapprobation devant de tels reculs qui placent des femmes en Europe dans une situation de non droit. Avec mes amies, nous agissons au quotidien pour une législation européenne accordant le droit à l'avortement aux femmes des États membres de l'Union européenne.

Pour toutes ces raisons, je vous demande d'intervenir auprès des autorités de votre pays afin que ce droit soit maintenu pour les femmes qui en font la demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes sincères salutations.

Laurence Cohen

MEMBER OF THE SEIMAS OF THE REPUBLIC
OF LITHUANIA

Marija Au_rin_ Pavilionien_

PARLIAMENTARY GROUP ON POPULATION AND
DEVELOPMENT, REPRODUCTIVE HEALTH AND RIGHTS
OF THE LITHUANIAN REPUBLIC

Kodas 1886 05295 Gedimino pr. 53, LT-01 109 Vilnius
Tel. (8~5) 239 66 40 Faksas (8~5) 239 64 59

El.p. marija.pavilioniene@lrs.lt

CONGRÈS DU PGE engagement féministe

Dans le précédent bulletin, nous avons publié l'intervention de Colette Mò à l'Assemblée des femmes du PGE (El-Fem).

Vous trouverez cette fois les engagements du Congrès.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur l'ensemble des engagements concernant l'action européenne en direction des femmes.

L'Appel de Prague donne les luttes communes que nous allons mener ensemble, chacun dans nos pays :

- contre la flexibilité et la précarité qui caractérisent le plus aujourd'hui la population européenne, nous développons l'emploi sécurisé, les droits sociaux et les services publics ;
- contre le réchauffement de la planète, nous menons la bataille pour les énergies renouvelables et un mode d'urbanisation et de transport allant vers le respect de la planète ;
- contre les guerres et l'armement nucléaire, nous voulons une Europe qui s'appuie sur le droit international. Nous refusons l'installation d'un bouclier anti-missile sur nos territoires et cherchons une indépendance avec la politique étasunienne ;
- contre les discriminations faites aux femmes et aux immigrés nous voulons l'égalité de droit. Pour le respect des peuples, nous voulons la diversité culturelle. Le traité de Lisbonne est un déni de démocratie et nous construisons des alternatives avec les syndicats et le mouvement pour une Europe sociale et démocratique. Pour nous, c'est cela l'espoir et la liberté.

Sur la proposition du conseil des présidents Lothar Bisky de die Linke (Allemagne) a été élu président du PGE, Graziella Marcia de Refondation communiste (Italie) vice-présidente et Pedro Marset du parti communiste d'Espagne trésorier.

Jean François Gau et moi-même sommes au bureau du PGE avec 58 autres représentants de partis. J'ai été réélue au secrétariat du PGE avec 6 autres membres du bureau.

Solidarité internationale

Une déclaration du représentant du mouvement social tchèque contre l'installation du bouclier antimissile dans son pays : le mouvement démarré par les habitants et les maires des villages concernés grossit en République Tchèque. Ils demandent un référendum sur la question : "Nous voulons que la démocratie récemment installée dans notre pays fonctionne : nous créons une pression permanente sur cette question". Ils font un front uni avec les Polonais concernés aussi par cette installation Ils ont le soutien des partis du PGE et les mouvements anti-guerre de l'Ouest, en particulier du Mouvement de la Paix.

Des travaux et initiatives sont déjà prévus pour 2008 sur l'axe de l'Appel de Prague, la politique sociale et plus particulièrement sur les **batailles contre la précarité**, avec des temps forts pendant la présidence française de l'Union européenne, au deuxième semestre de 2008. C'est aussi la campagne que le PCF veut mener.

1- **L'université d'été du PGE** de 2008 se tiendra dans la région parisienne du 10 au 14 juillet. Cette initiative sera organisée par le PCF, le PGE, Transform ! Europe et peut-être la GUE.

Les 200 militants et militantes, dont celles du PCF qui voudront bien venir, chercheront à tracer comment on peut unifier les intérêts des exploités du monde du travail pour faire face au capital. L'emploi s'ajuste aux besoins variables des entreprises et d'après la Commission européenne, la part des salaires dans le PIB a chuté en 13 ans de 8,6 % pour être transféré au capital.

La confrontation capital-travail est violente et les premières victimes sont les femmes, les immigrés et les jeunes. Ces trois situations particulières seront prises en compte dans les travaux généraux sur le travail :

- la situation des femmes, qui sont les premières touchées partout en Europe par la dérégulation du travail et la baisse des salaires ;
- celle des immigrés avec le concept d'immigration choisie qui se dirige vers les professions réservées sur critère racial et du contrat de séjours qui dépendrait du contrat de travail ;
- celles des jeunes qui subissent toutes les nouvelles formes de précarité.

Ces travaux serviront de base pour d'autres événements :

2- **Un débat à la Fête de l'Huma** organisé par le PGE qui cette année aura un stand.

3- **Un séminaire au Forum social européen** en Suède où la question de précarité est débattue avec tous les autres réseaux.

4- **Une caravane ou autre initiative à inventer** qui pourrait circuler en Europe sur ce point vital pour discuter avec les habitants de ce continent. L'objectif est de mener la bataille pour reconstruire une conscience de classe, nécessaire pour modifier le rapport de force en faveur du monde du travail et réorienter l'Union européenne.

Christine Mendelsohn



FORUM-DÉBAT contre la précarité et la pauvreté

La précarité dans le monde du travail ne cesse de s'aggraver pour toutes et tous avec son corollaire, la pauvreté.

Comme souvent, ce sont les femmes qui subissent majoritairement les difficultés.

En France, elles représentent 47 % de la population actives, mais :

83 % des emplois à temps partiel

59 % des emplois aidés ou CDD

80 % des salariés payés au dessous du SMIC

54 % des chômeurs inscrits à l'ANPE

57 % des chômeurs non indemnisés

Sur six millions de personnes qui survivent avec les minima sociaux, plus de la moitié sont des femmes.

La dégradation des contrats de travail initiés depuis 1980 se poursuit. La volonté actuel du gouvernement de "réformer", c'est-à-dire de casser le droit du travail va dans le sens d'une nouvelle aggravation de la situation.

La colère des femmes contre les petits boulots qu'on leur impose s'exprime au travers de nombreux conflits.

Le Collectif national pour les droits des femmes, dont le PCF est membre, souhaite dénoncer le poids de la précarité qui repose avant tout sur les femmes, mettre en avant les luttes contre cet enferment et lancer une réflexion sur les moyens et outils nécessaires pour changer cette situation.

C'est dans cet esprit que le **Forum débat** se tiendra le :

samedi 16 Février 2008
de 9h à 18heures
à l'Hôtel de Ville -
5 rue Lobeau - salle de l'Auditorium

Les travaux se dérouleront en deux temps :

- le matin, deux tables rondes avec des chercheuses, des sociologues et des syndicalistes ;
- l'après midi, trois ateliers avec des femmes en luttes, des inspectrices du travail, des syndicalistes.

S'inscrire auprès de :

colcadac@club-internet.fr

ou eackermann@pcf.fr



activité unitaire

contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de l'assemblée générale du *Collectif droits des femmes*, nous avons pris la décision ensemble de collecter plusieurs milliers de signatures pour que celles-ci soient transmises aux parlementaires afin que le projet de loi soit débattu et voté à l'Assemblée et au Sénat. De plus, il a été retenu l'idée d'interpeller les députés à leurs permanences de circonscription partout où cela est possible.

À ce jour, plus de 1500 signatures ont été recueillies. Il faut amplifier ce mouvement, c'est pourquoi vous trouverez à nouveau le texte de la pétition. Faites-en bon usage et faites signer autour de vous.

Pourquoi ne pas en faire comme la FD des Bouches-du-Rhône, la Une de sa page d'accueil de son site ?

PETITION

pour un loi-cadre contre les violences faites aux femmes

France, 2008, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint. Tout le monde se désole. Mais disposons-nous vraiment de toutes les mesures nécessaires pour combattre les violences faites aux femmes ? Toutes les violences faites aux femmes.

Pourquoi la loi ne prend-t-elle pas en compte la prévention des violences faites aux femmes et laisse chacun-e se débrouiller dans son coin ?

Pourquoi les violences psychologiques sont-elles reconnues au travail sous le nom de harcèlement moral et non pas dans le couple ?

Pourquoi la solidarité nationale ne se décline-t-elle pas financièrement auprès des victimes les plus démunies ?

Pourquoi une femme qui se sent menacée ne peut-elle bénéficier d'une protection urgente ?

Pourquoi sont-elles si peu à porter plainte (8 % des femmes de 20 à 59 ans victimes de viol, chiffres ENVEFF) ?

Il est temps que la France adopte un ensemble de mesures intégrées et globales pour combattre ce fléau social, comme l'ont fait l'Espagne et la Suède.

Le Collectif national pour les Droits des Femmes, soutenu par d'autres associations féministes, a rédigé une proposition de loi-cadre pour combattre ces violences, qui a été déposée sur le bureau de l'Assemblée par le Groupe de la gauche démocratique et républicaine.

Je signe pour que la discussion de cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du Jour de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Nom, prénom	Ville	Signature

OPHÉLIE AMIABLE

24 ans, employée territoriale, MJCF

Ophélie Amiable est la plus jeune candidate aux cantonales dans le département du Val-de-Marne.

Elle nous livre les raisons de son engagement.

“Je suis candidate aux élections cantonales à Vincennes, une ville dirigée par la droite depuis de trop nombreuses années. C’est une première expérience, qui je le sais, sera fort enrichissante, cela donnera du sens au combat politique que je mène contre la droite locale, mais aussi contre la politique dévastatrice de Sarkozy et son gouvernement.

Je suis fière de porter les couleurs de la majorité départementale dans cette élection. C’est un atout majeur car la politique du Conseil général est reconnue et appréciée dans toutes les villes du département, de droite comme de gauche.

Val-de-marnaise depuis toujours, j’ai vraiment à cœur que ce département reste à majorité communiste car son action constitue un rempart solide aux politiques de régressions sociales de Sarkozy pour les habitant-e-s de ce département.

Je suis attachée à porter le combat pour les droits des femmes et à peser pour faire évoluer les mentalités.

Le féminisme est au centre de mon engagement, je souhaite que les femmes se reconnaissent dans ma candidature.”



hommage à...

LOUISE BLANQUART **journaliste, militante, féministe**

Louise nous a quittés le 2 janvier 2008 à l'âge de 86 ans.

Une cérémonie lui sera consacré le samedi 9 février de 10 h à 14 h.

Chacune, chacun pourra saluer sa mémoire, lui témoigner notre admiration, notre fraternité.

Autodidacte, Louise débutera sa carrière professionnelle comme ouvrière, puis devint philosophe et journaliste. Elle avait à cœur de combattre les discriminations à l'égard des ouvriers et des femmes. Cette conviction fera d'elle, dès les années 40, une militante de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Après avoir été institutrice de maternelle, assistante sociale, elle choisit en 1946 de travailler dans les usines Wonder puis dans l'agroalimentaire. Elle deviendra secrétaire de la fédération CGT de l'alimentation, responsable de la branche féminine.

Au cours de sa carrière, elle sera rédactrice en chef du journal *Antoinette*, poste qu'elle occupe jusqu'en 1968. En 1970, elle rejoindra l'équipe de journalistes de *l'Humanité* où elle est chargée du secteur femmes de la rubrique *Luttes*. En ces temps de combats féministes difficiles, elle affirmera "que pour les ouvrières l'exploitation et les discriminations liées au sexe étaient une injustice de plus parmi toutes les autres. Et qu'une marxiste qui n'était pas féministe n'avait rien compris au marxisme". Elle sera aussi aux côtés de militantes pour le droit à l'avortement dont elle défendra la cause envers et contre tout.

Toujours avec la même ferveur pour le combat féministe, elle publiera en 1974 *Femmes, l'âge politique*.

Humaniste, rigoureuse, fidèle aux combats féministes et à celui pour les droits des ouvriers et ouvrières, ouverte aux différents courants de pensée, Louise aura consacré sa vie aux combats contre toutes les formes de discriminations.

Samedi 9 février de 10 h à 14 h

à la Maison des Associations - 5 rue Pérrée Paris 3ème

Métro : République ou Arts et Métiers

9 février

Hommage à Louise Blanquart

16 février

Forum contre la précarité

8 mars

Journée internationale “Droits des Femmes”

9 et 16 mars

Élections municipales et cantonales

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus “visible”, plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l’argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d’Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____